



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Artisanat

Question écrite n° 7180

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat, sur l'insuffisance des aides de l'Etat destinées à promouvoir le secteur des métiers. Il lui rappelle en effet qu'un soutien aux entreprises artisanales, par des actions économiques et des aides financières, est indispensable pour les accompagner dans leur développement. Or, le budget du ministère du commerce et de l'artisanat ne représente que 0,046 p. 100 du budget de l'Etat, ce qui va à l'encontre du discours du ministre d'une politique d'adaptation et de développement de l'artisanat et de la réalisation par ce dernier d'un partenariat solide avec les collectivités territoriales et les organisations de l'artisanat dans le cadre de la contractualisation Etat-region. Il lui demande par conséquent qu'une augmentation d'ensemble du budget du ministère soit prévue, et en particulier que l'article 20 du chapitre 44-05 du budget pour le commerce et l'artisanat soit abondé pour 1994 à une hauteur minimale de 120 millions de francs.

Texte de la réponse

Le ministre des entreprises et du développement économique a eu l'occasion au niveau national d'aborder l'ensemble de cette importante question avec les intéressés. Il s'est attaché à leur assurer que, dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances pour 1994, le volume des crédits, toutes aides confondues, destinés à financer la politique structurelle d'adaptation des entreprises artisanales à l'économie moderne serait maintenu à un niveau permettant de poursuivre l'action engagée. D'autre part, une plus grande souplesse dans la gestion de ces crédits donnera aux chambres de métiers et aux organisations professionnelles des moyens mieux adaptés pour assumer leur mission. L'examen du budget de son département ministériel, lors de cette session parlementaire, sera l'occasion d'évoquer l'ensemble de cette question.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7180

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Ministère attributaire : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1993, page 3622

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4056